



Pour une Versoix sans microcentrale hydroélectrique

La Versoix est aujourd’hui le dernier cours d’eau genevois à offrir des conditions de vie favorables aux nombreuses espèces d’eaux vives menacées de Suisse. L’exploitation hydroélectrique de la rivière, combattue de longue date par la FSPG pour son important impact environnemental et sa faible production d’électricité, amplifie massivement les effets du réchauffement du climat, et menace l’intégrité écologique de la rivière.

Alors que les débits de la Versoix ont atteint cet été un niveau historiquement bas de 500 litres par seconde, la population d’ombres de rivière, d’importance nationale et fortement menacée en Suisse, a ainsi vu son habitat naturel régresser rapidement, durant une période d’intense chaleur. Les secteurs exploités par la production hydroélectrique ont été les plus touchés, et n’hébergent plus cette espèce.

Il en est de même pour la population de truites lacustres, également fortement menacée, dont le retour a été rendu possible par d’importants travaux de renaturation. De nombreuses observations ont permis de démontrer que les ouvrages hydroélectriques provoquaient, de manière directe et indirecte, une forte mortalité des géniteurs, ainsi qu’une baisse du succès de la reproduction de l’espèce.

Pour ce qui concerne la truite de rivière et la faune diversifiée qui l’accompagne, les inventaires du canton de Genève démontrent depuis plusieurs décennies que les secteurs soumis à l’influence des ouvrages hydroélectriques sont particulièrement défavorables.

Le cas du Rhône genevois, l’un des pires fleuves d’Europe pour la faune aquatique selon de récentes études du canton, est à cet égard particulièrement symptomatique et révélateur de l’impossibilité à concilier protection de la vie aquatique et production hydroélectrique.

Le maintien des fonctions écologiques de la Versoix pour les générations futures dépend donc de la capacité des autorités politiques à offrir à cette rivière la dynamique la plus naturelle possible, seule garante de sa résilience face au réchauffement du climat.

La Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises FSPG soutient par conséquent la décision du Conseil d’État de renoncer le plus rapidement possible aux microcentrales hydroélectriques de la Versoix, et est consternée par une pétition en leur faveur.

Elle rappelle que ces dernières ne fournissent de l’énergie qu’à quelques centaines de foyers, alors que le canton a réalisé, en moins de deux décennies, des économies d’énergies cent fois supérieur, sans conséquence négative.

La FSPG invite donc les partis politiques du canton à ne pas sacrifier la biodiversité de la Versoix sur l’autel du renouvelable, et à soutenir la décision du Conseil d’État de ne pas renouveler ces concessions hydroélectriques.